Entretien de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, dans "Le Monde" du 28 août 2016, sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie et sur l'initiative française de paix au Proche-Orient.

2016-08-28

* Syrie - Russie - Turquie

Q - Ces preuves sur l'emploi d'armes chimiques par le régime changent-elles la donne ?

R - Chacun est désormais face à ses responsabilités. Par deux fois au moins, le régime a utilisé des armes chimiques contre sa population. Ce sont les conclusions d'un rapport du mécanisme d'enquête et d'attribution (JIM), créé par le Conseil de sécurité de l'ONU en lien avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et dont la crédibilité est incontestable. Ses enquêteurs, à l'issue d'un long travail, démontrent que le régime a violé les engagements pris en 2013 lors de son adhésion à la Convention pour l'interdiction des armes chimiques et du démantèlement, sous contrôle international, de son arsenal. Ce rapport montre aussi que Daech - acronyme arabe de l'organisation État islamique - a eu recours au moins une fois aux armes chimiques.

Le régime syrien et Daech rivalisent dans l'horreur. L'emploi de telles armes est non seulement illégal mais aussi insoutenable moralement, y compris pour ceux qui appuient Damas. Personne n'a intérêt à la banalisation de l'arme chimique. Les Russes doivent clarifier leur position et en même temps saisir cette opportunité pour revenir vers une solution politique. Ce conflit n'a pas d'issue militaire, comme le reconnaît lui-même mon homologue - russe - Sergueï Lavrov. Le bilan de ces cinq ans de guerre, avec plus de 300.000 morts, est terrible.

Q - Quelle peut être une «réponse à la hauteur de la gravité du crime commis», selon vos propres mots ?

R - Nous travaillons avec nos partenaires au Conseil de sécurité de l'ONU, notamment les Américains et les Britanniques, à une résolution condamnant ces attaques sous chapitre VII, c'est-à-dire prévoyant des sanctions contre les auteurs de ces crimes et les responsables de cette abomination. Il y a aussi la possibilité d'une saisine par le Conseil de sécurité de la

Cour pénale internationale, une hypothèse sur laquelle nous avons déjà travaillé depuis un certain temps et qui vise l'ensemble des crimes de guerre et contre l'humanité commis en Syrie, et pas seulement l'utilisation d'armes chimiques. Mais il faut procéder par étapes. Il y a donc ce rapport, il faut maintenant une résolution. L'opinion publique internationale existe et la Russie elle-même n'y est pas insensible. Il faut créer un rapport de forces politique et moral, la France peut y contribuer de façon significative.

Q - Ce conflit reste la priorité de la diplomatie française ?

R - Notre objectif en Syrie est de lutter contre le terrorisme et de protéger les Français de cette menace. Notre engagement militaire contre Daech au sein de la coalition commence à porter ses fruits, car ce groupe recule aussi bien en Irak qu'en Syrie. Mais le chaos du conflit et la barbarie croissante du régime alimentent la radicalisation, comme à Alep, qui est l'épicentre d'une tragédie humanitaire. Dans une ville assiégée et écrasée par les bombes, des groupes comme Fatah Al-Cham, l'ancien Front Al-Nosra lié à Al-Qaida, parviennent à s'imposer, ce qui donne un prétexte à l'aviation russe pour intensifier ses pilonnages, poussant ainsi encore un peu plus la population vers les extrémistes.

Il ne s'agit pas tant de gagner la guerre que de gagner la paix. Nous oeuvrons pour une Syrie pacifiée, stabilisée, unitaire et qui respecte les droits de ses minorités, dont les chrétiens et les Kurdes. Nous appuyons le processus de négociations sous l'égide de l'ONU et de son envoyé spécial Staffan de Mistura, avec le coparrainage de Washington et Moscou. Il y a eu, l'hiver 2015-2016, des moments d'espoir. Ils sont vite retombés parce que le régime a fait le choix de la répression aveugle avec le soutien de la Russie et de l'Iran.

Q - Ne craignez-vous pas d'être lâchés par les Américains comme en 2013, lorsque la France avait voulu bombarder le régime de Bachar al-Assad après l'attaque chimique de la Ghouta ?

R - Les premiers contacts avec nos partenaires occidentaux au Conseil de sécurité sont encourageants, mais je veux rester vigilant. Je sens John Kerry sincère dans sa volonté de reprendre vraiment la négociation politique. Notre objectif est donc d'obtenir une condamnation au Conseil de sécurité, mais aussi d'aller plus loin en créant les conditions pour qu'une négociation politique puisse reprendre. Or, avant même ce rapport - sur l'usage d'armes chimiques -, c'était déjà difficile avec le siège d'Alep, qui est le symbole même de la faillite de la solution militaire. Il faut saisir cette occasion pour dire aux Russes : vous avez une opportunité pour reprendre le chemin de la voie politique et vous sortir du piège militaire dans lequel vous vous êtes mis.

Q - Craignez-vous un veto russe au Conseil de sécurité ?

R - La Russie n'est pas un adversaire mais un partenaire. C'est avec elle, mais aussi avec l'Iran, l'Arabie saoudite, avec les Américains et la Turquie que nous cherchons une solution.

Les Russes ont un rôle déterminant à jouer dans la résolution du conflit. Ils assurent vouloir une solution politique et la reprise des négociations à Genève ? Je leur dis : condamnez le régime - syrien - et arrêtez de bombarder ! La Russie ne peut pas tenir un double langage, c'est-à-dire vouloir une solution politique et n'agir que militairement, comme si la victoire du régime était possible. Le régime ne peut pas gagner militairement. Il y a un intérêt commun à revenir à la table des négociations à Genève, sans que personne ne perde la face.

Q - La Russie peut-elle être juge et partie au conflit en Syrie ?

R - La Russie est une grande nation qui veut à nouveau jouer un rôle. On peut le comprendre. Je vous l'ai dit : c'est un partenaire, mais ce n'est pas un partenaire facile. Il faut être clair avec elle. Nous le serons avec le président Poutine, qui doit venir en octobre à Paris.

Q - Pensez-vous que l'opposition syrienne croie encore à l'utilité des négociations ?

R - La situation actuelle crée la méfiance. Un accord a par exemple été trouvé pour évacuer 700 combattants et les civils de Daraya - dans la banlieue de Damas - , mais l'opposition est sceptique. Nous le sommes nous-mêmes. Que va-t-il se passer pour ces combattants et ces populations une fois évacués ?

Q - La Turquie fait irruption dans la guerre, est-ce une bonne chose ?

R - C'est une bonne chose que la Turquie s'implique franchement dans la lutte contre Daech, qui la frappe durement. Il est aussi légitime que la Turquie assure la sécurité de sa frontière. Mais attention à l'engrenage de la violence et à une éventuelle tentation de vouloir traiter en Syrie une partie de la question kurde. Nous condamnons le PKK - Parti des travailleurs du Kurdistan, autonomiste, interdit en Turquie - et les attentats qu'il commet en Turquie. En Syrie, des forces kurdes combattent Daech efficacement. Il ne faudrait pas qu'une dimension kurde s'ajoute aux conflits qui existent déjà.

(...).

* Israël - Territoires palestiniens - Initiative française de paix

Q - Où en est l'initiative française de paix au Proche-Orient ?

R - La réunion du 3 juin - à Paris, avec les ministres des affaires étrangères d'une vingtaine de pays, l'ONU et l'UE - , dont certains pensaient qu'elle ne pourrait jamais avoir lieu, s'est tenue et a enclenché une dynamique. Le gouvernement Netanyahou poursuit malheureusement la colonisation qui mine la solution à deux États. Les deux parties n'ont pas renoué le dialogue. Mais les choses bougent. J'ai rencontré cet été le président palestinien Mahmoud Abbas, ainsi que John Kerry, qui s'efforce de rapprocher Israéliens et

Palestiniens, en liaison avec les pays arabes. Les Égyptiens parlent aux Palestiniens et aux Israéliens, et les Russes sont aussi disponibles.

L'initiative française a permis de remettre à l'ordre du jour ce conflit et la perspective d'un État palestinien. Tout ce qui aidera à créer les conditions d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient est une bonne chose.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 14 septembre 2016

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/200278-entretien-de-m-jean-marc-ayrault-ministre-des-affaires-etrangeres-et-d